

***L'intégration des jeunes au marché du travail :
enjeux et défis pour la SST***

Mircea Vultur, professeur titulaire, INRS

Intégration des jeunes dans l'emploi et SST

Élise Ledoux, professeure UQAM

Colloque IRSST 2018



L'intégration des jeunes au marché du travail : enjeux et défis pour la SST

Mircea Vultur

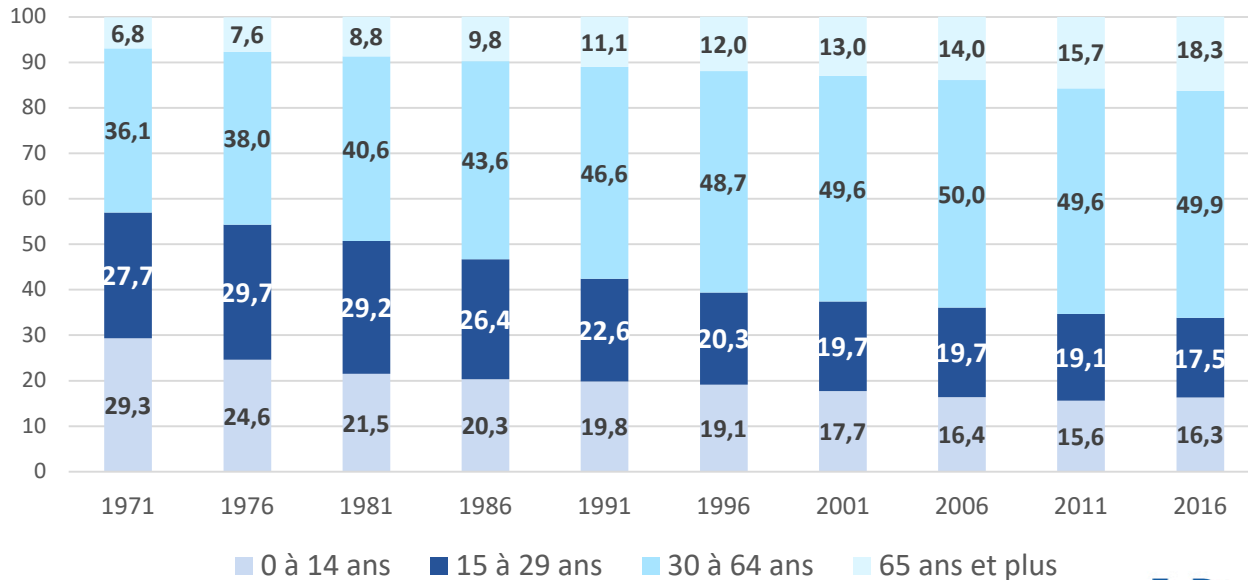
Plan de la présentation

I) Les jeunes et le marché du travail: perspectives statistiques et sociologiques

II) L'intégration des jeunes dans l'emploi et la SST

Conclusion

Le poids des jeunes au sein de la population québécoise est en diminution



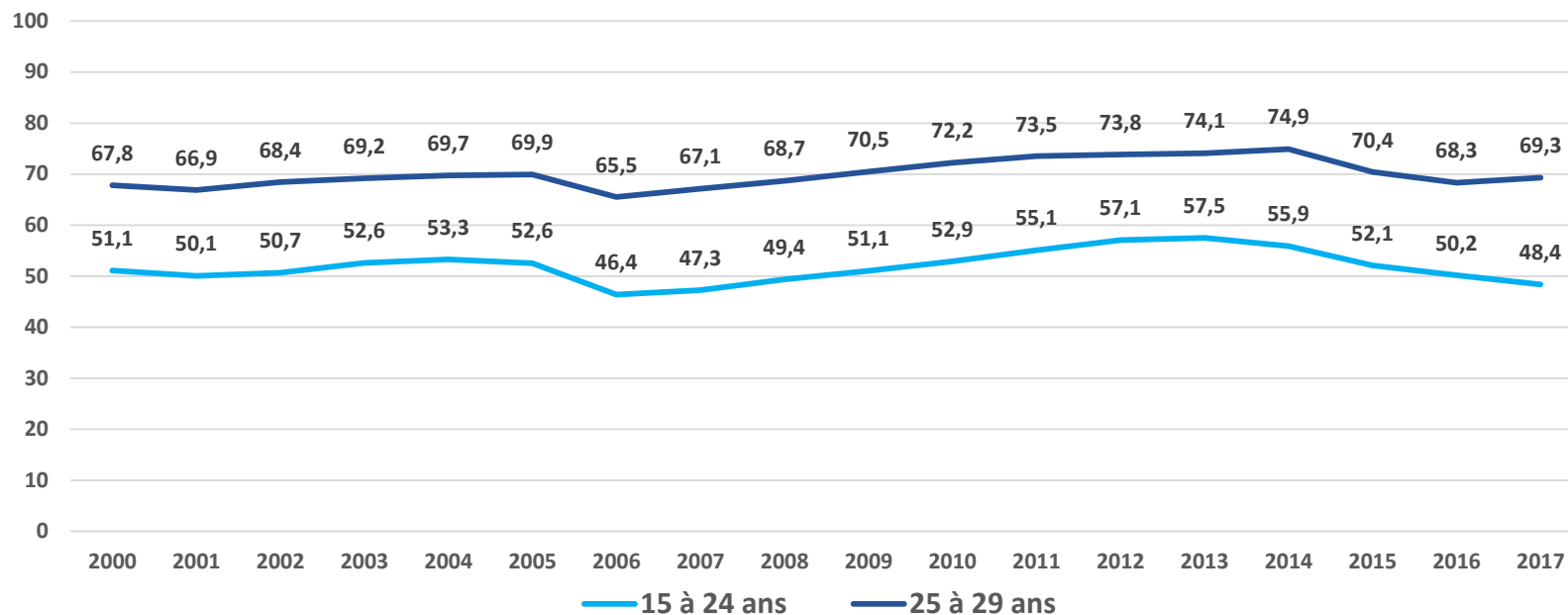
Une jeunesse de plus en plus scolarisée

- En 2016, un peu plus de la moitié (55%) des jeunes Québécois de 25 à 34 ans étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un diplôme d'études universitaires (23% au collégial et 33% universitaire)
- Le Québec continue à se classer parmi les premiers des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour ce qui est de la proportion de diplômés d'un collège et d'une université (55% par rapport à 42%).

Dissociation du rapport formation/emploi et progression du phénomène de surqualification

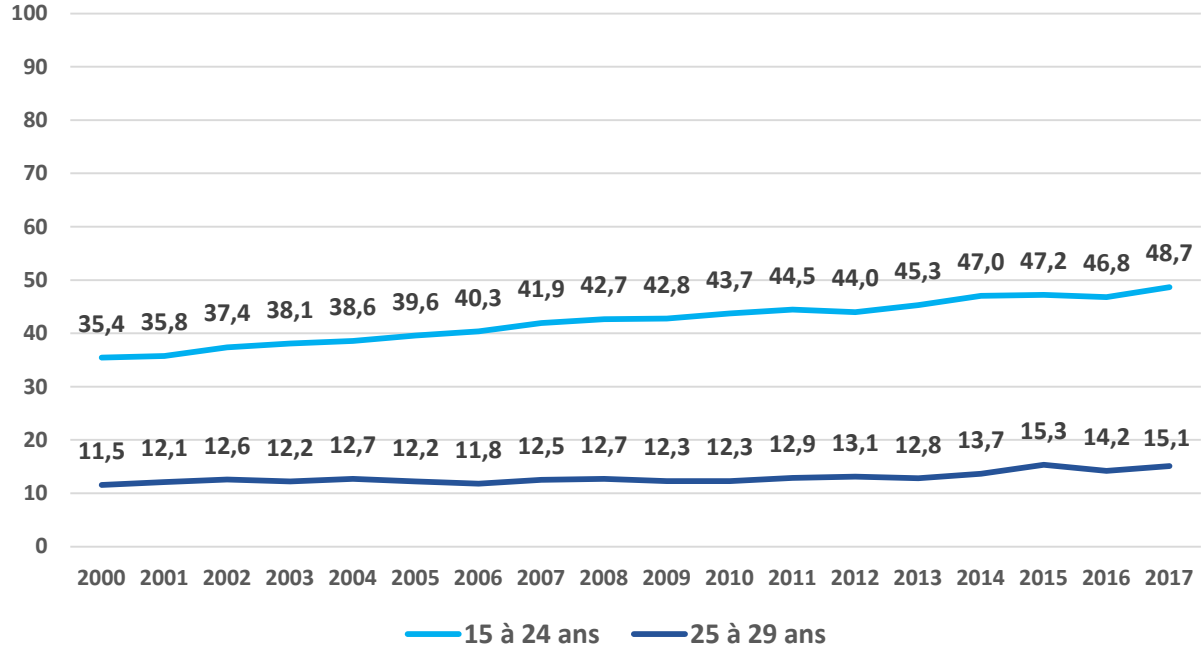
- Le rapport formation/emploi devient pour les jeunes de plus en plus flou, notamment au niveau universitaire.
- Si un peu plus de la moitié (54%) des diplômés universitaires travaillent dans un domaine qu'ils considèrent avoir un lien fort avec leurs études, 21% ne voient qu'un lien faible et 25% ne voient aucun lien (END, 2013).
- Le phénomène de la surqualification ou du déclassement est persistant et en augmentation: 20 % des jeunes de 25 à 34 ans diplômés de l'université occupent un emploi qui ne demande qu'un diplôme de secondaire et 40% occupent un emploi qui ne demande qu'un diplôme de niveau collégial.

Taux d'emploi des jeunes québécois par groupe d'âge (15-24 et 24-29 ans), 2000-2017 (en pourcentages)



Une hausse du taux d'emploi à temps partiel chez les jeunes

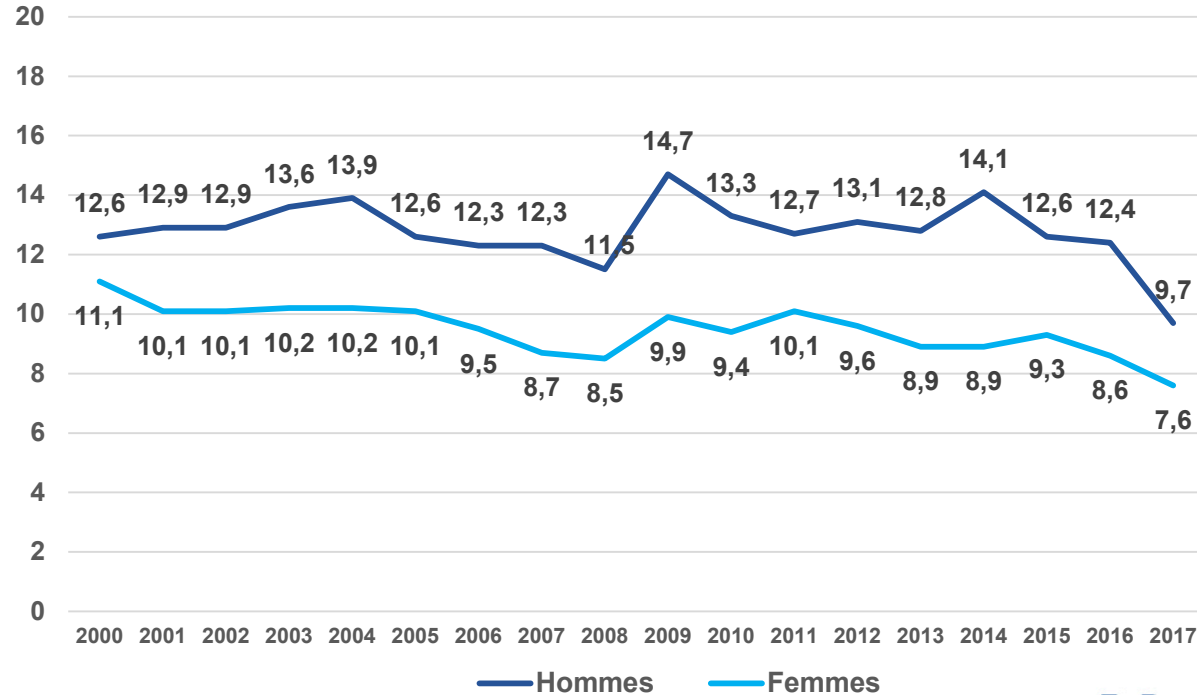
Taux d'emploi à temps partiel par groupe d'âge (15-24 et 24-29 ans), 2000-2017, Québec



Source: Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2017, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Une diminution du taux et de la durée du chômage

Taux de chômage selon le sexe (15-29 ans), 2000-2017, Québec, (en pourcentages)



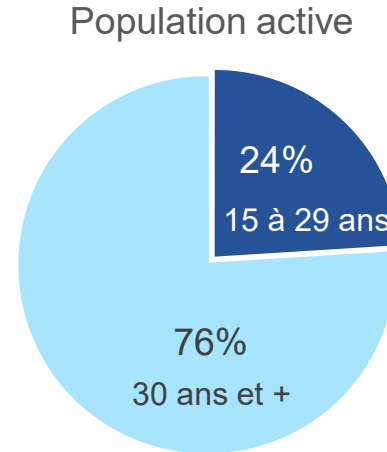
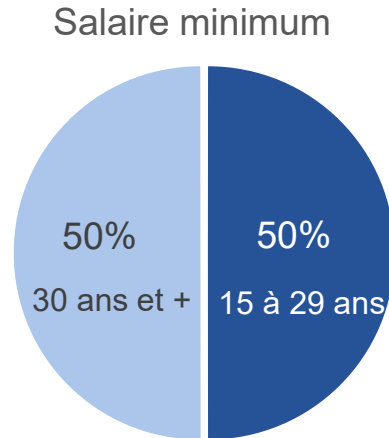
Source: Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2017, adapté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

La durée du chômage diminue

- La durée moyenne du chômage a baissé de 2000 à 2017, tant pour l'ensemble des travailleurs que pour les jeunes de 15-24 ans.
- Pour ces derniers, elle est passée de 15,5 à 9,5 semaines.
- La durée moyenne du chômage en 2017 est moins élevée chez les femmes (9,1 semaines) que chez les hommes (9,9 semaines) et elle augmente avec l'âge.

Forte proportion de jeunes qui travaillent au salaire minimum

Parmi ceux qui gagnent le salaire minimum, **50%** sont des jeunes de 15 à 29 ans, alors qu'ils représentent seulement **24%** de la population active



Une forte mobilité sur le marché du travail

- Au Québec, la moitié des jeunes détiennent le même emploi pendant moins d'un an et environ 20 % des 15 à 24 ans occupent le même emploi pendant moins de quatre mois. Les changements d'entreprises d'une année à l'autre sont aussi supérieurs à la moyenne et le temps durant lequel un jeune garde un emploi a diminué. En moyenne, les 15-24 ans affichaient la durée d'emploi la plus faible de 1,5 ans.
- Une forte mobilité intrasectorielle qui résulte, entre autres, de l'apparition des emplois sans métier, sans reconnaissance professionnelle claire, comme les emplois du secteur commercial ou des services.

Les valeurs et les aspirations au travail des jeunes québécois

Deux questions:

Quelle est l'importance que les jeunes Québécois accordent au travail?

Pourquoi travaillent-ils?

Deux dimensions d'analyse :

a) la valeur accordée au travail, c'est-à-dire i) l'importance que revêt le travail dans la vie des jeunes et ii) son degré de centralité par rapport aux autres domaines de la vie (vie de couple et vie familiale, loisirs et amis, engagements sociaux et communautaires, etc.).

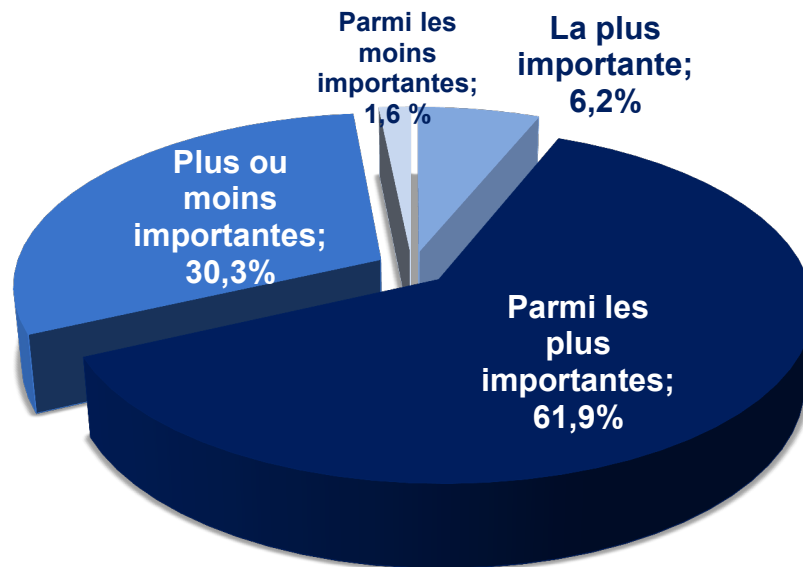
b) les finalités du travail, c'est-à-dire i) la signification explicite accordée au travail — soit les principales raisons pour lesquelles un jeune travaille (finalité vécue) — et ii) le modèle idéal de travail tel qu'il est exprimé par la voie des aspirations (finalité souhaitée).

Données : enquête quantitative réalisée au Québec en 2010-2012

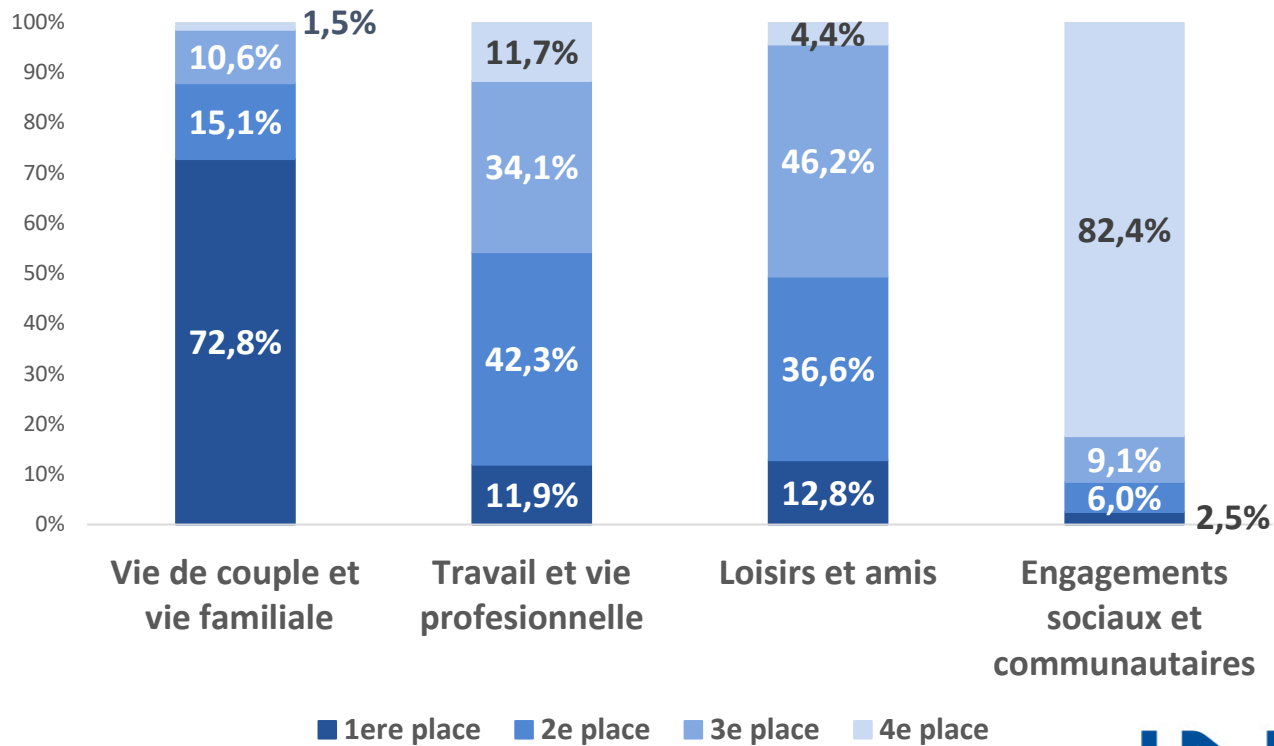
- Population active âgée de 18 ans et plus et n'étudiant pas à temps plein
- Échantillon représentatif de 1000 personnes
- Questionnaire téléphonique
- Taux de réponse : 45%
- Marge d'erreur : 3,1%, 19 fois sur 20.

Le rapport au travail des jeunes

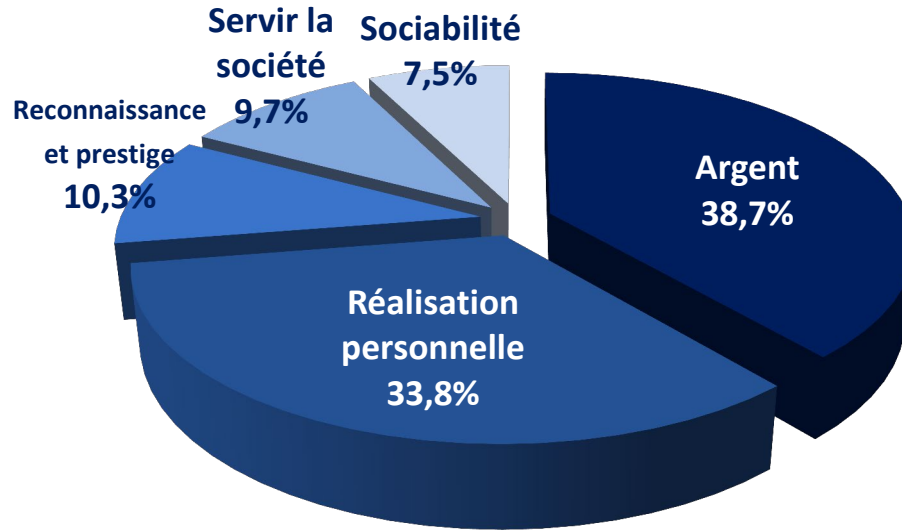
Niveau d'importance accordée au travail par la population active québécoise âgée entre 18 et 34 ans (en pourcentages)



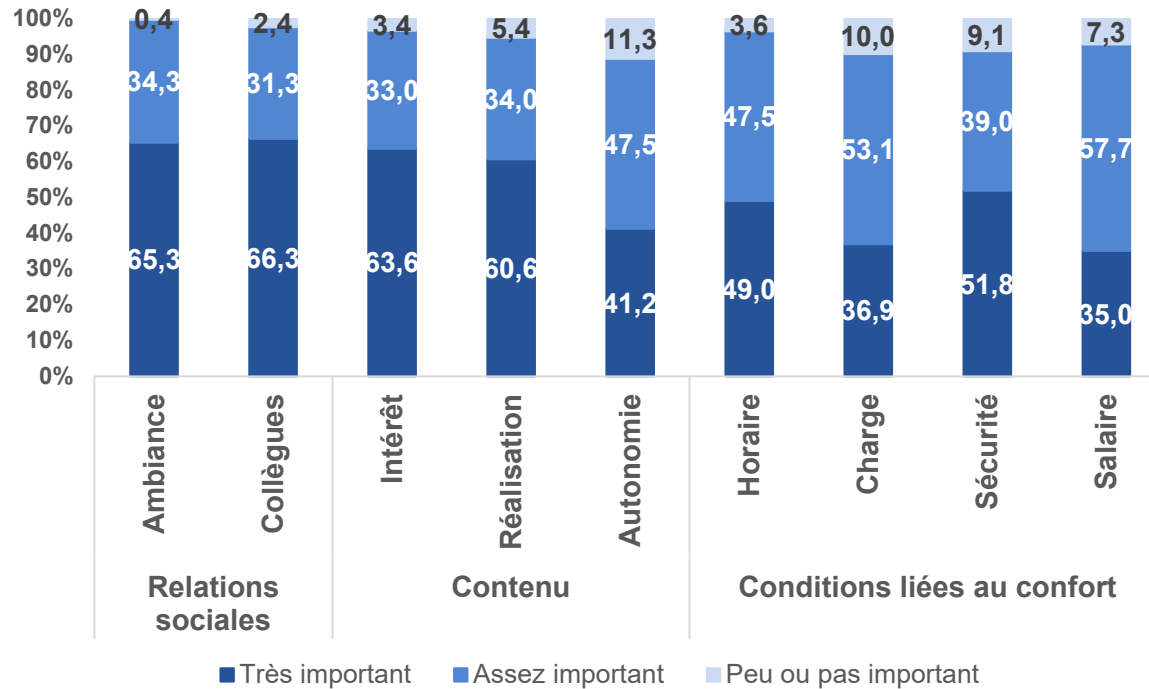
Hiéarchisation des différentes sphères de la vie par la population active québécoise âgée de 18 à 34 ans (en pourcentages)



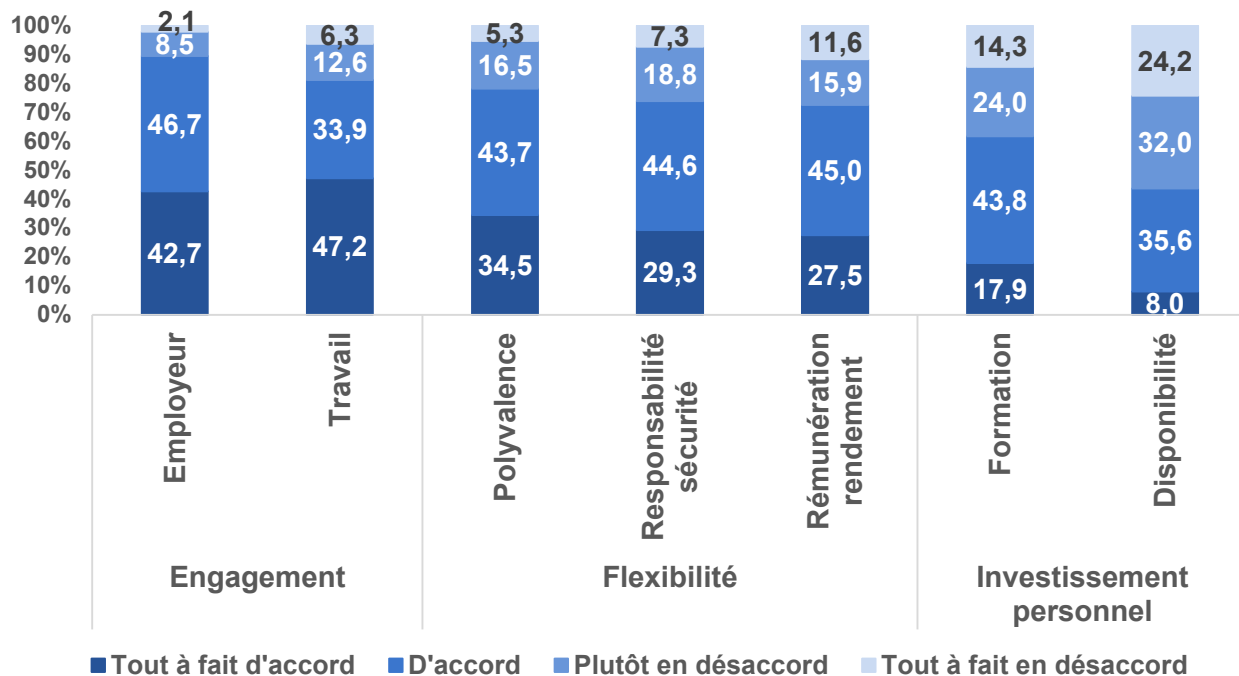
Signification principale du travail chez la population active québécoise âgée de 18 à 34 ans (en pourcentages)



Aspirations professionnelles de la population active québécoise âgée de 18 à 34 ans (en pourcentages)



Niveau d'appui à différentes normes managerielles au sein de la population active québécoise âgée de 18 à 34 ans (en pourcentages)



Conclusion

- Les jeunes Québécois représentent une proportion plus faible de la population comparativement aux années passées.
- Le niveau de scolarité atteint par les jeunes Québécois est de plus en plus élevé,
- Mais on assiste à une dissociation prononcée entre formation et emploi.

- Au cours de vingt dernières années, les indicateurs du marché du travail ont évolué positivement pour les jeunes.
- Ils sont plus présents sur le marché du travail; ils chôment moins et moins longtemps qu'avant,
- Mais les jeunes demeurent de nouveaux arrivants sur le marché du travail et restent défavorisés au niveau salarial et sur le plan des types d'emplois occupé.

- Le travail reste une valeur importante chez les jeunes,
- Mais on assiste à une forte quête d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.
- L'adhésion aux exigences du nouveau modèle productif est élevée et certains piliers traditionnels du système fordiste, parmi lesquels la sécurité d'emploi, semblent remis en question.

- La montée de l'individualisme chez les jeunes : importance forte accordé au caractère personnel de leur décisions,
- Une recherche plus intense de l'épanouissement au travail,
- Le passage d'une logique «contractuelle» à une logique «transactionnelle» dans leur rapport à l'entreprise.



Intégration des jeunes dans l'emploi et SST

Élise Ledoux

Professeure en ergonomie, UQAM

Responsable du champ de recherche prévention durable en SST
et environnement de travail, IRSST

Avec la collaboration de:

Luc Laberge UQAC, Pascale Prud'homme CSMB, Marc-Antoine Busque IRSST,
Karine Tétreault et Hélène Desrosiers, ISQ



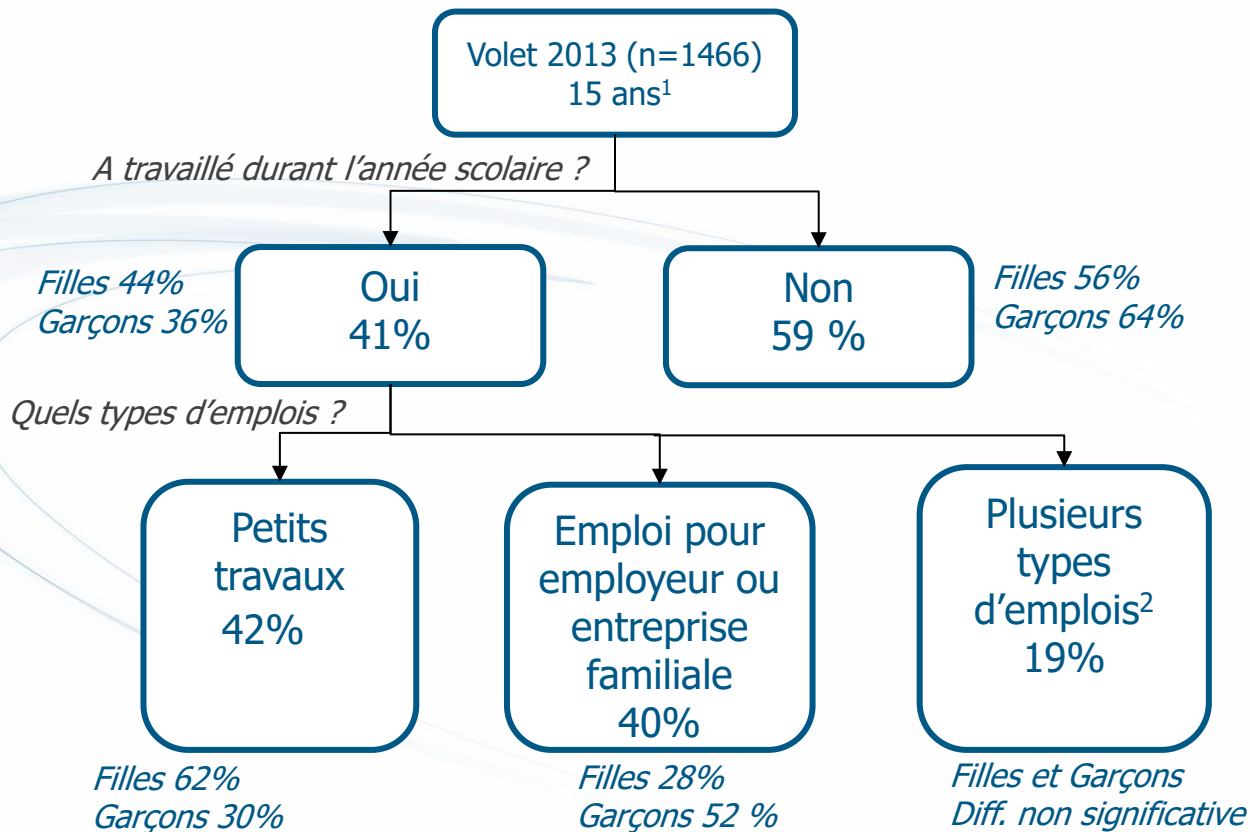
Lésions professionnelles acceptées par la CNESST (2016)

- 10 209 lésions professionnelles chez les 24 ans et moins
 - 2518 lésions chez les 19 ans et moins
- Durée moyenne d'indemnisation : 33 jours
 - 29 jours chez les 19 ans et moins
- 6 % des lésions entraînent une atteinte permanente (2008-2014)
- Un peu moins de 6 décès/année en moyenne au cours des 10 dernières années

L'intégration dans un nouvel emploi et SST

- **5 à 7** fois plus susceptible d'être victime d'un accident dans les 4 premières semaines d'un nouvel emploi – peu importe l'âge (Breslin, 2003)
- La **mobilité d'emploi** plus que l'âge permet d'expliquer le risque de lésions professionnelles chez les 25 ans et moins (Godin et coll., 2008)
- D'après des résultats de l'EQCOTESST, 15,5% des personnes accidentées accomplissaient une **tâche nouvelle** avec laquelle elles n'étaient pas familières au moment de l'accident (Vézina et coll., 2011)

Une entrée précoce sur le marché du travail



1. Nés au Québec en 1997-1998

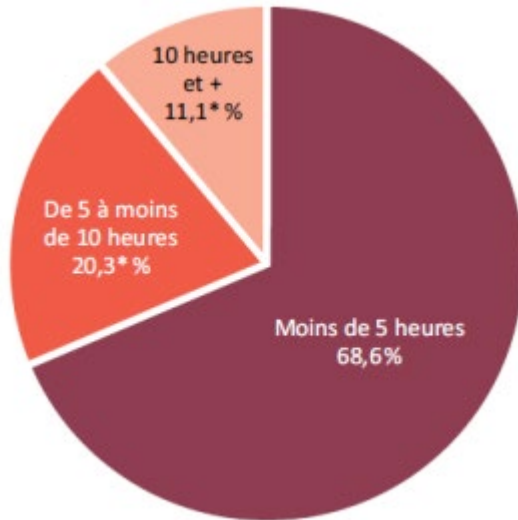
2. La catégorie « plusieurs types d'emplois » correspond à des jeunes occupant un emploi pour un employeur et/ou l'entreprise familiale ET des petits travaux

Source : Institut de la Statistique du Québec, Enquête longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2015)

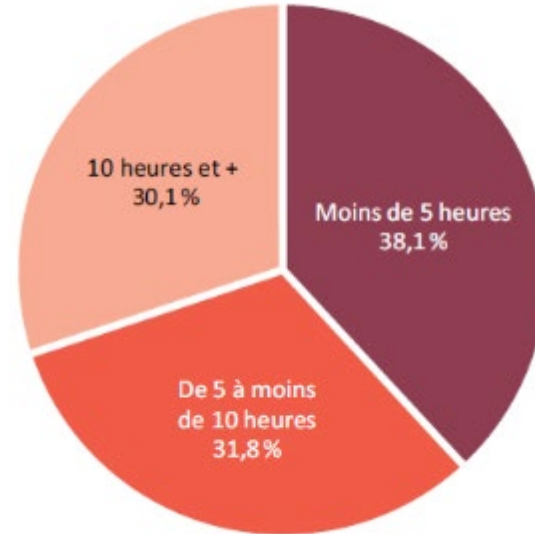
Intensité du travail à 15 ans

Répartition des jeunes de 15 ans¹ qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête selon le nombre d'heures travaillées et le type d'emploi

Petits travaux
(moyenne= 4 heures)



Employeur ou entreprise familiale
(moyenne = 8 heures)



1. Nés au Québec en 1997-1998

Source : Institut de la Statistique du Québec, Enquête longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2015)

Genre de travail

Proportion de jeunes de 15 ans¹ qui ont travaillé pour un employeur ou l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête et nombre moyen d'heures travaillées par semaine selon le genre de travail (n=197)

Genre de travail	%	Nombre moyen d'heures
Commis/vendeur-service à la clientèle	19,9	10
Métiers de la restauration	19,3*	10
Entraîneur/arbitre/animateur/moniteur	18,7	5
Ouvrier/journalier/mécanicien	13,3*	6
Travail de ferme ou dans le domaine de l'agriculture	13,1*	11
Camelot, distribution de journaux	6,1**	4
Autre genre de travail	9,5*	5

Les données de variation sont en % et doivent être interprétées avec prudence.

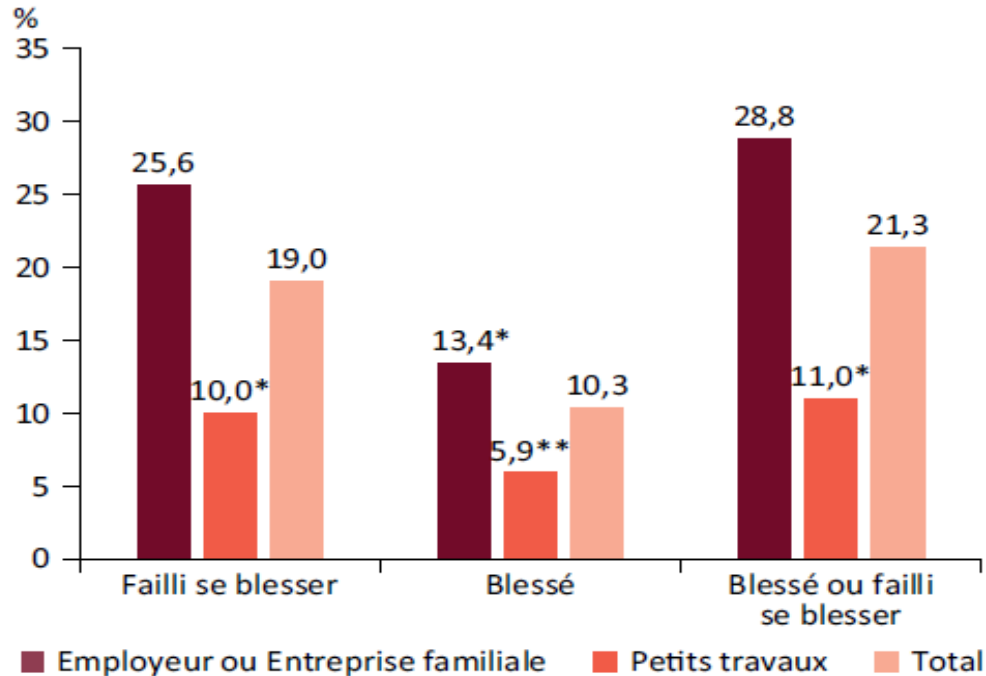
** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

Blessures au travail

Proportion de jeunes 15 ans¹ qui se sont blessés au travail ou ont failli se blesser selon le type d'emploi chez ceux ayant travaillé au cours du mois précédant l'enquête



37,4 % ont répondu avoir ressenti de la douleur souvent/tout le temps à au moins un endroit après le travail

*Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

**Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

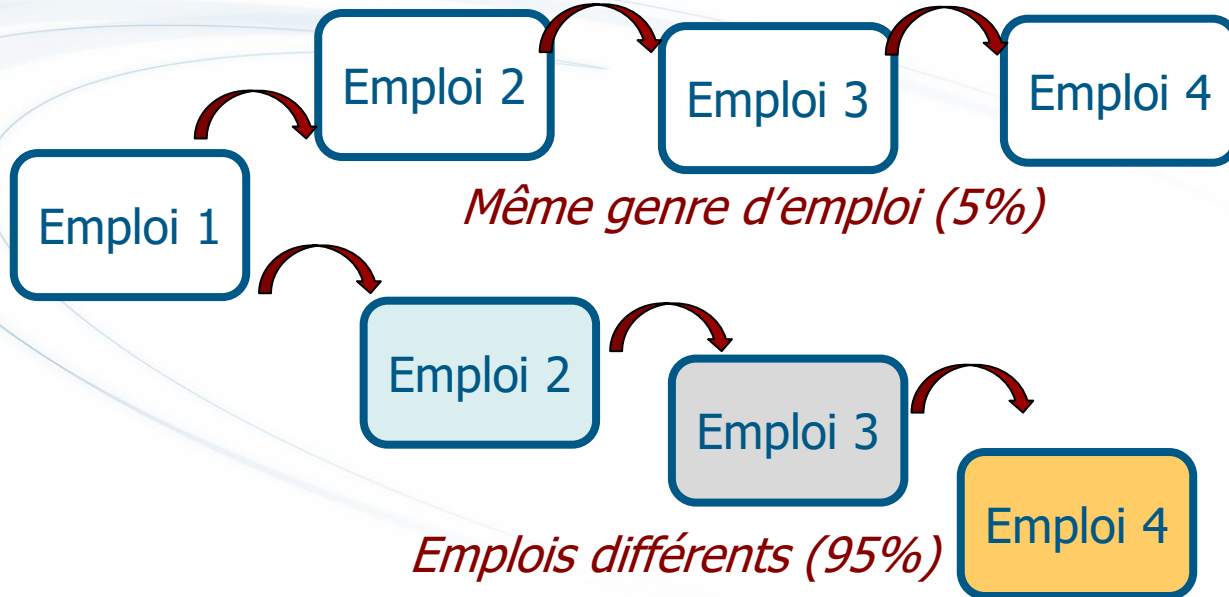
Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

Une expérience de travail variée

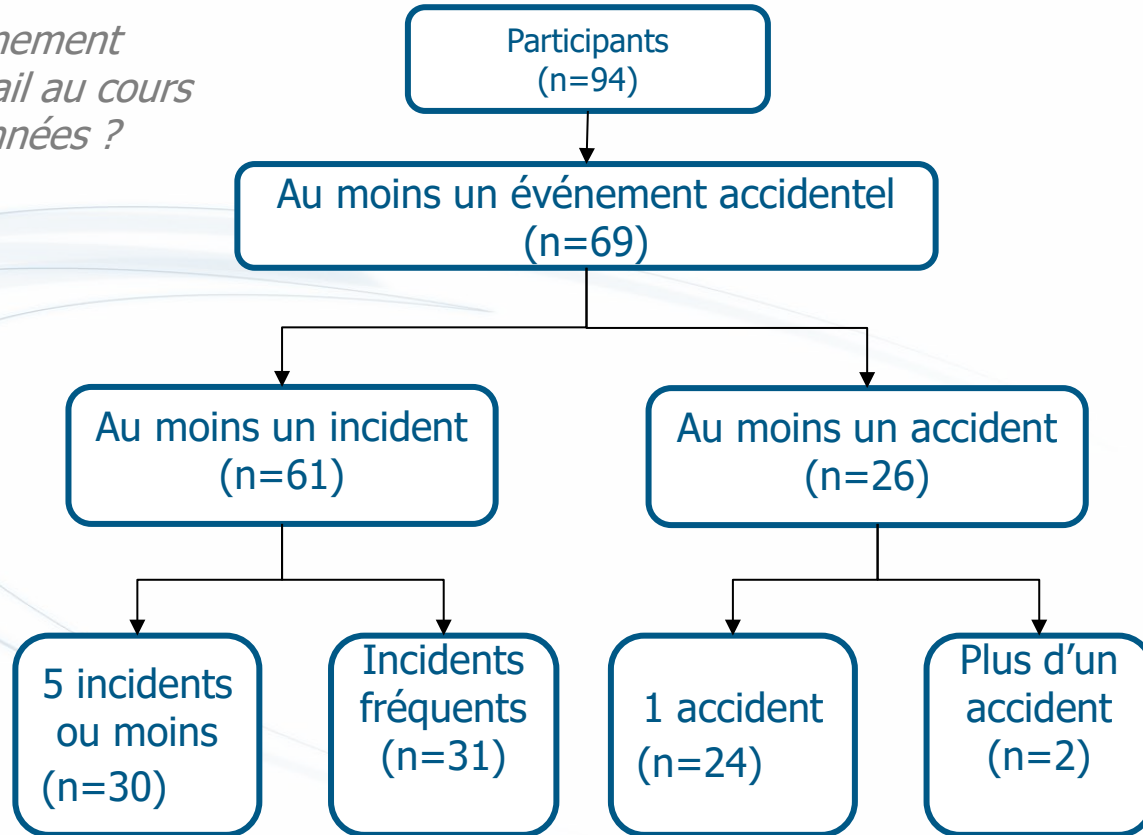
Suivi de 94 jeunes âgés de 19 à 21 ans au cours d'une session (Laberge et coll., 2011)

Entre 1 et 8 emplois occupés depuis l'âge de 15 ans (m=4,1)



Une expérience aussi de « santé » au travail

*As-tu subi un événement
accidentel au travail au cours
des 2 dernières années ?*





Accueil et formation à l'embauche

- Aucune expérience professionnelle en lien avec leur emploi au moment de l'embauche
- Un dispositif d'accueil plutôt minimal dans la presque totalité des cas
- Une formation à la tâche variant de quelques minutes à quelques jours
- Une formation sur le tas, directement sur le poste de travail
- L'utilisation d'outil comme des vidéos, des modules de formation en ligne demeure marginale
- C'est surtout grâce aux interactions avec le superviseur et les collègues, donc par socialisation, que certains savoirs essentiels à la prévention sont transmis
- Les conseils transmis sur le terrain portent surtout sur les méthodes de travail et les consignes de sécurité



Conditions d'intégration des nouveaux travailleurs

4 constats

- ✓ Mines
- ✓ Aéronautique
- ✓ Transformation du bois et pâtes et papiers

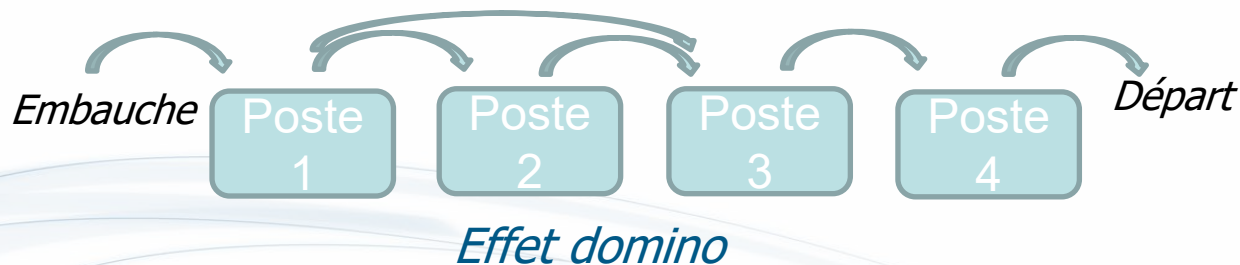
1

Des dispositifs en évolution

- L'intégration et la formation des nouveaux représentent une activité courante, qui fait partie intégrante des opérations.
- On constate la présence de structures qui évoluent et s'organisent.
 - Structures d'accueil des nouveaux employés
 - Formation théorique axée sur la SST, ++ contenu
 - Entraînement à la tâche par jumelage
 - Trajectoire de cheminement : poste d'entrée puis...

2

L'intégration accroît la mobilité



- Une pression accrue sur les dispositifs d'intégration et de formation et sur les acteurs-clés (*formateurs, superviseurs, travailleurs expérimentés, etc.*)
- Des registres d'incidents et d'accidents qui ne permettent pas toujours de repérer facilement les événements accidentels survenus chez les nouveaux à un poste donné

La formation à la tâche sous-estimée

- Les postes d'entrée sont plus complexes à apprendre qu'il n'y paraît (manque de temps)
- Les conditions de production sont le plus souvent les conditions d'apprentissage (limite les situations)
- Une part importante de la formation est assumée par des travailleurs plus ou moins expérimentés parfois peu reconnus pour ce rôle crucial

4

Une phase de transition rapide

- À leur arrivée, les nouveaux sont encadrés par une structure qui les forme et les accompagne.
- À partir du moment où ils intègrent une équipe de travail, le nouveau remplace un expérimenté (performance et efficacité)
- Pression pour produire : délais, qualité, quantité
- Peu de suivi, rôle crucial de l'équipe

Conclusion

- Une forte participation des jeunes au marché du travail
- Une jeunesse pour qui le travail reste une valeur importante mais en quête d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée
- Le taux d'adhésion des jeunes aux nouvelles normes managériales est très élevé
- La prévention des lésions professionnelles chez les jeunes travailleurs implique des actions sur :
 - Conditions d'emploi offertes aux jeunes
 - Conditions d'accueil, de formation et d'intégration au poste
 - Conditions offertes aux travailleurs expérimentés et aux superviseurs pour les accompagner dans cette intégration